

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20150710-2015_B370-DE
Date de télétransmission : 21/07/2015
Date de réception préfecture : 21/07/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 JUILLET 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_B370

OBJET : Politique culturelle et sportive - Sports - Fonds d'intervention 2015 réservé aux associations relatif à l'initiation et à la diffusion de la pratique sportive - Attribution de subventions

Le 10 juillet 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 juillet 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIÉ Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(e)s avec pouvoir :

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à BARRET Guy – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate, donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse

Excusé(e)s :

PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance

Monsieur Hervé FABRE-AUBRESPY donne lecture du rapport ci-joint.

07_1_05

BUREAU DU 10 JUILLET 2015

Rapporteur : Hervé FABRE-AUBRESPY

Politique publique : Politique culturelle et sportive

Thématique : Sports

Objet : Fonds d'intervention 2015 réservé aux associations relatif à l'initiation et à la diffusion de la pratique sportive – Attribution de subventions

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de la politique sportive de la CPA, la création d'un fonds d'intervention pour l'initiation et la diffusion de la pratique sportive permet de soutenir, depuis 2004, les associations qui organisent des manifestations sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix.

Le présent rapport propose de valider l'attribution de 23 subventions à des associations sportives pour un montant de 29.000 Euros.

Exposé des motifs :

Dans le cadre de sa politique sportive, le Conseil de Communauté du 6 février 2004 a autorisé la création d'un fonds d'intervention réservé aux associations relatif à l'initiation et à la diffusion de la pratique sportive.

La présente délibération a pour objet de poursuivre cette politique en soutenant financièrement les associations qui organisent des manifestations sportives sur le territoire du Pays d'Aix.

Il convient de rappeler les critères d'intervention de la Communauté du Pays d'Aix, tels qu'adoptés par le Conseil de Communauté dans sa délibération n°2004-A010 du 6 février 2004.

Ainsi pour le fonds d'intervention relatif à l'initiation et à la diffusion de la pratique sportive, il a été décidé d'attribuer une subvention plafonnée à 5.000 € et égale au maximum à 50% du budget prévisionnel.

Les subventions proposées sont détaillées en annexe de la présente délibération dans un tableau récapitulatif.

Concernant les modalités de paiement de la subvention, un acompte de 70% sera versé à l'association dès que la délibération sera exécutoire et le solde de 30% sera versé avant la fin de l'année, sur présentation avant la fin octobre d'un budget réalisé de la manifestation signé du président et du trésorier de l'association.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales;

VU la délibération n°2004_A010 du Conseil communautaire du 6 février 2004 relative au fonds d'intervention réservé aux associations pour l'initiation et la diffusion de la pratique sportive ;

VU la délibération n°2014_A140 du Conseil communautaire du 3 juillet 2014 relative à la modification des seuils de mandatement des subventions aux associations ;

VU la délibération n°2014_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 modifiée par la délibération n°2014_A184 du Conseil communautaire du 14 octobre 2014 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment d'approuver l'attribution des subventions aux associations, aux personnes morales (privées et publiques) et personnes physiques et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;

VU l'avis de la Commission Sports et Équipements Sportifs en date du 25 juin 2015 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** 23 subventions à des associations sportives telles que présentées dans le tableau récapitulatif ci-joint pour un montant total de 29.000 Euros.
- **AUTORISER** Madame Le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération;
- **DIRE** que les dépenses en résultant seront prélevées sur le Chapitre 65 Nature 6574 qui présente les disponibilités suffisantes.

FONDS D'INTERVENTION POUR LA DIFFUSION ET L'INITIATION DE LA PRATIQUE SPORTIVE
Commission Sports du 25 juin 2015 - Bureau du 10 juillet 2015

GU 2015	Manifestation	Association	Date	Nbre Participants	Nbre Spectateurs	Commune Association	Subv Commune sollicitée	Budget	Subvention Sollicitée	Convention	Discipline	Commune Manifestation	Subvention N-1
201	Tournoi de Tennis de Table	CLUB SPORTIF PERTUISIEN	13/09/15	75	pas indiqué	PERTUIS	0 €	2 650 €	1 000 €	Non	Tennis de Table	PERTUIS	500 €
422	Tournoi Open Scratch Handicap du Soleil	BOWLING CLUB AIX EN PROVENCE	06/09/15	160	pas indiqué	AIX	1 500 €	15 200 €	1 500 €	Non	Bowling	AIX	1 000 €
442	Tournoi Annuel de Football	FOOTBALL CLUB FUYEAU PROVENCE	Avril 2015	896	pas indiqué	FUYEAU	0 €	8 930 €	1 000 €	Non	Football	FUYEAU	500 €
447	Journée Découverte du Vélo	CYCLO SPORT DU PAYS D'AIX	13/09/15	250 à 300	pas indiqué	AIX	0 €	3 000 €	1 000 €	Non	Cyclisme	AIX	500 €
448	Tournoi Nationale	VITROLLES BADMINTON	28/02 et 01/03/15	320	400	VITROLLES	0 €	6 000 €	4 500 €	Non	Badminton	VITROLLES	2 000 €
477	Course Pédestre Eguillenne	OMS EGUILLES	29/11/15	500 à 700	pas indiqué	EGUILLES	4 500 €	12 400 €	1 500 €	Non	Course Pédestre	EGUILLES	1 500 €
560	Course / Challenge du Pays d'Aix	PEYNIER ATHLETIC CLUB	12/04/15	450 à 500	400 à 600	PEYNIER	0 €	6 900 €	1 500 €	Non	Course Pédestre	PEYNIER	1 500 €
588	Manifestation Sportive de Cyclotourisme	CYCLO CLUB OLYMPIQUE PUY Ste REPARADE	18/10/15	200 à 250	pas indiqué	LE PUY	0 €	2 050 €	800 €	Non	Cyclisme	LE PUY	500 €
617	Trail du Mont Olympe et Aurélienne Nature	LA FOULEE AURELIENNE AS TRETS	18/01/15	pas indiqué	pas indiqué	TRETS	500 €	13 000 €	1 500 €	Non	Course Pédestre	TRETS	1 500 €
621	Equitation pour tous	LES CAVALIERS D'EPONA	Saison 2015	30	pas indiqué	GARDANNE	100 €	4 600 €	2 500 €	Non	Equitation	GARDANNE	2 000 €
754	13ème Tournoi des Jeunes du Pays d'Aix	TENNIS CLUB FUYEAU	Novembre 2015	pas indiqué	pas indiqué	FUYEAU	1 200 €	8 100 €	4 000 €	Non	Tennis	FUYEAU	3 000 €
777	Course Pédestre Plateau de Vitrolles	CANCER ESPOIR	15/02/15	800	pas indiqué	VITROLLES	1 000 €	15 000 €	2 000 €	Non	Course Pédestre	VITROLLES	500 €
781	30ème Cross du Griffon	VITROLLES SPORT ATHLETISME	15/11/15	1000	2000	VITROLLES	2 000 €	12 000 €	3 000 €	Non	Athlétisme	VITROLLES	1 500 €
788	Tournoi de Tennis Grand Prix des Jeunes	TENNIS CLUB DU PUY STE REPARADE	Du 15/03 au 12/04/15	200 à 300	300 à 500	LE PUY STE REPARADE	0 €	4 000 €	1 000 €	Non	Tennis	LE PUY STE REPARADE	500 €
836	Challenge Sportif de La Pierre Roulée	BVH CLUB PEYROLAIS	06/06/15	120 à 150	pas indiqué	PEYROLLES	0 €	1 200 €	600 €	Non	Multi Sports	PEYROLLES	0 €
885	Tournoi Open	TENNIS CLUB DE COUDOUX	16/08/15	200	pas indiqué	COUDOUX	0 €	4 400 €	800 €	Non	Tennis	COUDOUX	0 €

FONDS D'INTERVENTION POUR LA DIFFUSION ET L'INITIATION DE LA PRATIQUE SPORTIVE
Commission Sports du 25 juin 2015 - Bureau du 10 juillet 2015

894	Compétition de BMX	VITROLLES VELO CLUB BMX	15/02/15	450	1000 à 1500	VITROLLES	0 €	4 690 €	500 €	500 €	Non	Cyclisme, VTT, BMX	VITROLLES	0 €
925	Organisation de Tournois Poules et Open	TRETS TENNIS CLUB	Saison 2015	200	100	TRETS	0 €	7 020 €	3 000 €	2 000 €	Non	Tennis	TRETS	2 000 €
956	Semaine Bouliste	LA BOULE PERTUISIENNE	Du 13 au 17/08/15	3000	4000	PERTUIS	5 000 €	24 395 €	7 000 €	3 000 €	Non	Pétanque	PERTUIS	3 000 €
1027	Tournoi Intercommunal	UNION SPORTIVE TREVARESE	23/05/15	150	300	LAMBESC	500 €	4 000 €	2 000 €	700 €	Non	Basket	LAMBESC	1 000 €
1059	Tournoi de judo / Séance Famille et Challenge Départemental	ESCL JUDO	Du 6 au 8/02/15	1000	3000	ST CANNAT	1 000 €	7 222 €	1 000 €	800 €	Non	Judo	ST CANNAT	1 000 €
1229	37ème édition du tour pédestre	COMITE DES FETES DE PUYLOUBIER	06/09/15	300	Pas indiqué	PUYLOUBIER	1 500 €	6 400 €	1 500 €	1 500 €	Non	Course Pédestre	PUYLOUBIER	1 500 €
1386	Championnat de France de Triplettes	COMITE BOULISTE DES BDR	Du 12 au 14/06/15	512	500 à 1000	MARSEILLE	0 €	18 000 €	10 000 €	1 500 €	Non	Pétanque	ST CANNAT	0 €
TOTAL										29 000 €				

OBJET : Politique culturelle et sportive - Sports - Fonds d'intervention 2015 réservé aux associations relatif à l'initiation et à la diffusion de la pratique sportive - Attribution de subventions

VU la délibération n°2014_A088 du 22 mai 2014, modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



20 JUL. 2015